



FORMATION AU BREVET DE MENEUR DE BRONZE

L'objectif de la formation

- Être capable de mener un attelage à un rang en assurant à la fois la sécurité routière et un emploi rationnel du ou des équidés ainsi que du matériel.

Durée et organisation de la formation

La formation se déroule sur 8 journées pratique, théorie et l'examen, avec 2 participants par voiture.

Action en discontinue, par modules de un, deux ou trois jours.

Les formations peuvent se dérouler dans le Gers, la Haute Garonne.

Les modes pédagogiques

80% de pratique, 20% de théorie

Apports techniques immédiatement suivis de mises en applications.

Travail sur chevaux et poneys des formateurs

Plusieurs journées de randonnées attelées

Quelques piliers de notre approche du cheval et de la conduite d'attelage.

- Notre attitude en allant chercher un cheval,
- Notre gestuelle dans la façon de le contenir,
- Notre façon de nous déplacer en le tenant en longe,
- Notre façon de le mobiliser,
- Notre manière de le récompenser,
- Notre méthode dans l'expression de nos demandes,
- Notre attention constante dans la cession,
- Notre recherche incessante de légèreté dans la conduite,
- Notre attention constante à la sécurité

Pratique

- Approche des chevaux. Le matériel et les harnais, les réglages. Manipulation des guides. Règles de sécurité. Mise à la voiture. Conduite en terrain sécurisé.
- Mobilité, manipulation. Respect des règles de sécurité. Les soins. Conduite en terrain sécurisé.
- Conduite en terrains variés. Conduite de précision sur maniabilité.

Théorie

- Topographie. Secourisme équin. Véhicules et harnachement. Alimentation et soins aux chevaux.
- Examen blanc.

NB Les séances de pratique et de théorie peuvent se juxtaposer, voir se répartir dans une même journée, en fonction de l'intérêt pédagogique et de la météo.

A) Test d'aptitude

- Atteler
- Charger un véhicule en prévision 'un voyage, en réglant l'équilibre de la voiture
- Mener sur route et en terrain varié, avec passage de gué (si possible) au pas ou au trot, accompagné de l'examineur
- Dételer et dégarnir- libérer la voiture de sa charge
- ranger le matériel

B) Pansage et soins

- le but du pansage
- Nomenclature et usage correct des différents instruments
- Soins avant et après le travail
- Savoir prendre, tenir et curer les pieds
- Maréchalerie : savoir apprécier l'état d'un pied et de sa ferrure, être capable de tenir les pieds pour la pose et la dépose d'un fer.

c) Attacher, brider, garnir

- Garnir, vérifier les réglages
- Brider : ajustage et précautions
- Licol et longe de route : attaches d'écurie et de route, nœuds de sécurité
- Savoir où et comment attacher son cheval, réaliser un dépannage élémentaire de secours (rivets, nœuds...)

Contenu détaillé des épreuves théoriques (1)

a) Hippologie et entretien du cheval

- Description externe détaillée du corps et des membres, les robes et leurs particularités (marques blanches en tête et sur les membres).
- Description externe du pied, description et rôle de la ferrure.

L'alimentation classique et les aliments industriels, notions pratiques sur la ratio, les repas, les quantités selon les types d'aliments.

- L'abreuvement : où, quand, comment ? Qualité et température de l'eau, quantité, « couper » l'eau.
- Toiletter, équiper un cheval pour le transport, poser des protections.
- Règles générales d'hygiène et d'entretien courant.
- Etre capable de déceler gonfles, abcès, mycoses, tiques.
- Manifestations extérieures des troubles respiratoires (toux, jetage, ...)
- Boiteries et anomalies de déplacement.

Contenu détaillé des épreuves théoriques (2)

B)Réglementation

- Connaissances des règles de la circulation à cheval :
- Code la route, règlement applicable aux attelages, circulation en campagne et en forêt,
- Comment traverser une route, un passage à niveau, changer de direction, contourner un obstacle aborder une intersection, etc (réf. aux articles R6, R7, R9 , R10, R23, R24, R38, R40-1, R43-2, R.213, R.214, R.221, R.222, R.224, du code de la route)
- Qu'est-ce qu'un chemin rural, une forêt domaniale ? (réf. Aux articles 59,61,92 du code rural et 177 du code forestier)
- Gestes conventionnels
- Relations avec la population, tenue et devoirs des meneurs, courtoisie entre eux et vis à vis des tiers
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Les structures fédérales

Contenu détaillé des épreuves théoriques (3)

c) Topographie et orientation

Savoir orienter la carte selon les détails du terrain

Reconnaître et différencier :

- les axes de circulation (autoroutes, routes, chemins, layons, voies ferrées)
- Les cours d'eau, forêts, zones de cultures
- Eglises, chapelles, calvaires, cimetières, château

Préparation sommaire de l'itinéraire d'une sortie (une à quatre heures)

d) Connaissances de base sur les voitures

L'ensemble de la formation est facturée : 1 500 € par participant

Les règlements se font :

- 50% d'arrhes remis à l'acceptation du devis, et encaissés au début de la formation ou en cas de rétractation du stagiaire,
- 50% au milieu de la formation.

Les frais d'examen sont inclus.

La prise de licence FFE, obligatoire dès le début du stage.

Si des journées supplémentaires sont demandées par le stagiaire, ces journées seront facturées 330€ chacune, à diviser par le nombre de participants par voiture.

Cette tarification comprends :

- Les prestations de formation
- Les mises à disposition des équidés et du matériel (harnais voitures etc...)
- Les transports des équidés
- La documentation pédagogique
- Les frais d'examen

Cette tarification ne comprends pas :

- L'hébergement et les repas des stagiaires (mise en relation possibles avec des hébergeurs)
- Les licences fédérales